

# Zara, Uniqlo, Sandro et Maje accusés de profiter du travail forcé des Ouïghours en Chine

Samedi 10 avril 2021

Des ONG portent plainte en France contre des géants de l'habillement, propriétaires des marques Zara, Uniqlo, Sandro et Maje notamment. Ces groupes sont accusés de "recel de travail forcé et de crimes contre l'humanité" par les défenseurs des droits des Ouïghours en Chine a-t-on appris ce vendredi.



Quatre multinationales de l'habillement sont visées par une plainte en France, accusées de "recel de travail forcé et de crimes contre l'humanité". © AFP - Greg Baker

Les marques de prêt-à-porter Zara, Uniqlo, Sandro et Maje profitent-elles du travail forcé des Ouïghours en Chine ? Plusieurs ONG portent plainte en France contre quatre multinationales qu'elles accusent de "recel de travail

forcé et de crimes contre l'humanité". Cette procédure a été dévoilée vendredi 9 avril par un communiqué des associations qui annoncent de prochaines plaintes en Europe. La plainte a été déposée à Paris par l'association anti-corruption **Sherpa**, le collectif **Ethique sur l'étiquette**, **l'Institut ouïghour d'Europe** (IODE) et par **une Ouïghoure ayant été internée** dans la province du Xinjiang, au nord-ouest de la Chine. Uniqlo France, du groupe japonais Fast Retailing, mais aussi les sociétés Inditex (Zara, Bershka, Massimo Dutti), SMCP (Sandro, Maje, de Fursac...) et le chausseur de sport Skechers sont visés par cette plainte.

Le sort de la minorité ouïghoure, principalement musulmane, en Chine fait l'objet de nombreuses condamnations dans le monde depuis plusieurs mois. Dans un livre paru en décembre 2020, [le pape François avait évoqué les persécutions subies par les Ouïghours](#). Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, évoquent un "génocide" et des ONG accusent Pékin d'avoir interné plus d'un million d'Ouïghours dans **des centres de rééducation politique** depuis 2017. La Chine dément ces accusations et assure qu'il s'agit de "centres de formation professionnelle".

Les associations à l'origine de la plainte déposée à Paris s'appuient sur un rapport publié en mars 2020 par une ONG australienne. Ce rapport confirme les soupçons de commercialisation de vêtements ou de chaussures fabriqués en totalité, ou en partie, dans des usines où des Ouïghours sont soumis au **travail forcé**. Les associations estiment aussi que les sociétés visées ne justifient pas d'efforts suffisants pour s'assurer que leurs sous-traitants ne sont pas impliqués dans les persécutions des Ouïghours.